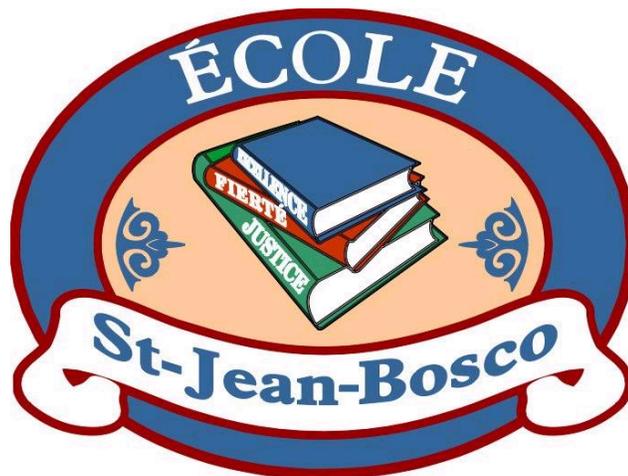


Projet éducatif

École St-Jean-Bosco

2023-2027



Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
8. **Transmission et diffusion du projet éducatif**
9. **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**
10. **Reddition de compte du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans cette section, l'établissement pourrait choisir de présenter les encadrements légaux.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)³ ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les

orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Ce projet éducatif a été élaboré avec la collaboration des parents et des membres de l'équipe-école. Un comité formé de la direction, de quatre enseignants représentant chaque cycle ainsi que de l'orthopédagogue, a eu la responsabilité d'analyser et de valider les données recueillies par les sondages et les rencontres d'échange.

À la suite de chaque rencontre de ce comité, les représentants validaient les décisions prises auprès des autres enseignants. Un point récurrent était mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale des enseignants pour discuter et ajuster les objectifs au besoin.

De plus, le conseil d'établissement a été mis au courant à chaque rencontre des avancées des travaux. Les résultats des sondages leur ont été donnés et discutés.

Les membres du personnel du service de garde ont aussi été mis au courant des discussions lors de trois rencontres. De plus, le programme d'activités du service de garde sera bâti en fonction des orientations définies.

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. «Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

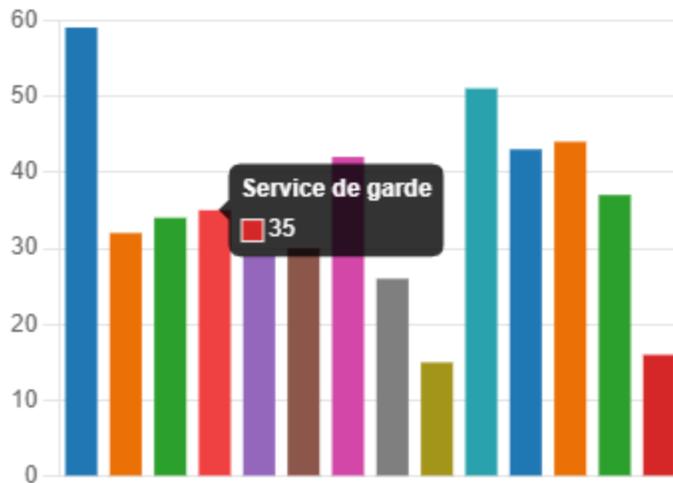
L'élaboration du projet éducatif 2023-2027 de l'école St-Jean-Bosco s'inscrit dans la poursuite de quelques objectifs et orientations du projet éducatif précédent (2018-2022). Pour bien établir les besoins de notre école et celle des parents un sondage leur a été envoyé.

Étant donné que lors du dernier projet éducatif peu de parents avaient répondu au sondage (30%), nous avons décidé d'y aller avec deux questions simples pour avoir une idée de nos forces et de nos enjeux selon la vision des parents. Les résultats de ce sondage ont été discutés en comité pilotage et au conseil d'établissement. Nous avons 85 familles sur 151 qui ont répondu au sondage, donc plus de 56% des familles, ce qui est une nette amélioration.

Les deux questions posées sont :

1. Qu'aimez-vous de notre école ?
2. Quels éléments seraient à améliorer ?

Question 1 : Qu'aimez-vous de notre école ?



Qualité de l'enseignement = 69%

Cour = 60%

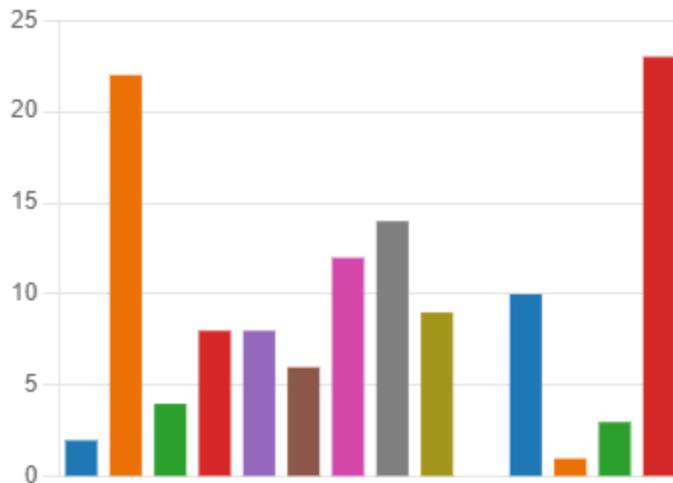
Paniers déjeuners = 52%

Services offerts (orthopédagogie, psychoéducation) = 51%

Communication = 49%

Cafétéria = 44%

Question 2 : Quels éléments seraient à améliorer ?



Devoirs et leçons = 27%

Activités offertes (parascolaire, sorties) = 26%

Gestion des comportements = 16%

Communications = 14%

Services offerts = 12%

Étant donné que dans la section *commentaires* les leçons et devoirs revenaient régulièrement, nous avons décidé d'envoyer un deuxième sondage pour connaître davantage les irritants des parents face aux devoirs et leçons. Un sondage a aussi été envoyé aux enseignants pour connaître le temps donné aux leçons et devoirs, leur degré d'importance à leurs yeux, etc. Nous avons ensuite discuté des résultats en comité de pilotage puis en assemblée générale.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement

L'école St-Jean-Bosco est située dans la ville de Magog, en Estrie. Ses 225 élèves proviennent majoritairement du bassin de fréquentation de l'école. En moyenne, 85% des élèves résident à proximité de l'école. L'indice de défavorisation est au rang décile 10 ce qui amène son lot de défis. Selon l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM 2016-

2017) 28,4% des enfants présentaient des indices de vulnérabilité dans au moins un domaine de développement. Ce pourcentage représente la vulnérabilité des enfants de la MRC Memphrémagog. Cependant, nous pouvons penser que ce pourcentage de vulnérabilité est plus élevé dans notre école puisque les enfants ayant des parents plus faiblement scolarisés ou avec un faible revenu sont plus susceptibles d'être vulnérables à la maternelle.

Ces indices élevés de défavorisation viennent influencer les pratiques éducatives et amènent l'équipe-école à travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la communauté pour soutenir ses nombreuses familles et favoriser la réussite des élèves.

- Les partenaires principaux de l'école sont :
 - La fondation Christian Vachon
 - La banque alimentaire Memphrémagog
 - La maison de la famille
 - Le Tandem
 - Le CSSS Memphrémagog
 - Le CJE
 - La pédiatrie scolaire (CIUSSS)
 - Le Club optimiste, les Chevalier de Colomb, Les Aramis
 - La maison des jeunes de Magog

Nous avons aussi la chance d'avoir le soutien d'une pédiatre scolaire qui s'occupe d'élèves qui ont des enjeux scolaires ou comportementaux et qui n'ont pas de médecin de famille. Ce soutien médical est extrêmement positif et permet de faire des suivis réguliers.

Depuis deux ans, nous accueillons des familles allophones plus fréquemment. Probablement que le coût modique des loyers près de l'école incite les nouveaux arrivants à venir s'installer dans notre bassin. Pour l'instant, cela ne représente pas une difficulté. Les enfants s'intègrent bien à la vie de l'école et les parents collaborent positivement. Cependant, si cette clientèle augmente, il faudra garder l'œil ouvert pour offrir des services adéquats (ex : francisation).

Étant donné les besoins des enfants avec lesquels nous travaillons, nous faisons face à plusieurs événements violents (physique ou verbal). De janvier 2022 à juin 2022, nous avons eu 1000 événements majeurs (violence). C'est environ 30% de nos élèves qui ont des comportements violents répétitifs. Notre service d'encadrement est construit en fonction de soutenir les besoins de notre clientèle. Nous mettons en place des moyens dans notre milieu pour apaiser et sécuriser les élèves. Nous avons mis en place un local d'apaisement avec des objets sensoriels (lampes, bancs, objets) qui est utilisé quotidiennement. Nous avons une technicienne en éducation spécialisée qui s'occupe de régler les conflits, d'outiller les enfants pour répondre à certaines situations et de mettre en place des moyens pour apaiser certains élèves. À partir de 23-24, nous aurons une technicienne en travail social qui s'occupera du côté affectif et du partenariat avec la famille. Selon les données analysées (Ràl, FORMS, Baromètre, etc.), 30% des élèves de l'école rencontrent des difficultés scolaires **et** affectives.

Depuis janvier 2023, nous avons aussi adhéré au programme de soutien au comportement positif (SCP). À l'école St-Jean-Bosco nous prônons 3 valeurs : le respect, l'engagement et la bienveillance. Ces valeurs sont intégrées à part entière dans la vie de tous les jours. Le code de

vie est bâti en fonction de ces valeurs et des attentes comportementales qui s’y rattachent. Nous les nommons, les modélisons et les enseignons.

Nous avons aussi analysé les taux de réussite des élèves en les comparant à des écoles ayant un indice de défavorisation 9 ou 10. Nous avons moins d’élèves en échec (59% et moins), mais un taux plus élevé d’élèves fragiles (entre 60 et 69%). Nos résultats aux examens du ministère (4^e et 6^e années) sont aussi plus faibles que les autres écoles.

Comme le mentionnent plusieurs études, le temps d’écran et le manque d’exercices physiques constituent un fléau chez les jeunes québécois. Nous ne sommes pas à part de cette réalité. Nos jeunes bougent de moins en moins et passent un temps considérable devant les écrans. Selon EQDEM, 31,7% des parents d’enfants de 0 à 17 ans déclarent que leur jeune passe en moyenne plus de 2 heures par jour devant les écrans en excluant le temps des travaux scolaires (2018). Face à cette réalité, nous avons décidé d’adhérer au programme de Santé globale en 2023-2024 pour les élèves du 3^e cycle et, ainsi, les faire bouger davantage.

Environ 10% de notre clientèle ont une cote d’élèves HDAA. Nous retrouvons des difficultés liées au langage, au développement moteur, à la déficience auditive, au trouble grave du comportement et du spectre de l’autisme. Ces élèves reçoivent l’aide d’une technicienne en éducation spécialisée, d’un interprète gestuel, d’une orthophoniste, d’une orthopédagogue et/ou d’une psychoéducatrice.

6. Cohérence avec le plan d’engagement vers la réussite

Le projet éducatif de l’école St-Jean-Bosco s’est construit en cohérence avec le plan d’engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Sommets. Il partage le même esprit et le soutient. Par ses propres cibles, l’école est soucieuse de contribuer à l’atteinte des cibles du PEVR, c’est-à-dire :

1. La réussite scolaire de toutes les personnes;
2. Un environnement favorisant l’apprentissage, la motivation et le bien-être;
3. Une organisation apprenante (L’apprentissage en continu de l’individu, de l’équipe et de l’organisation).

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

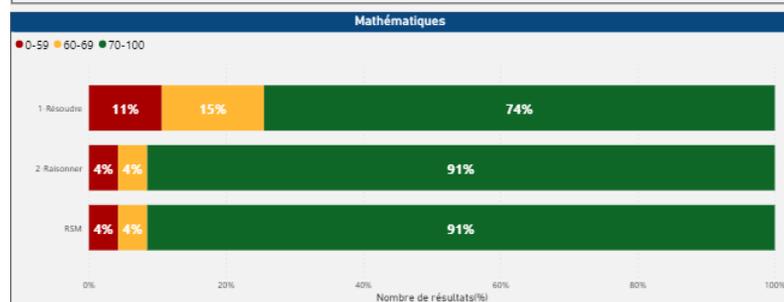
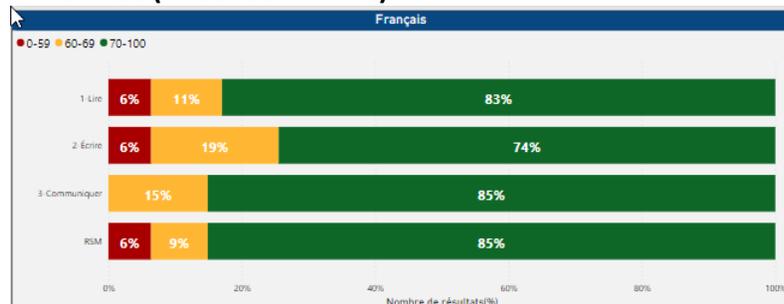
Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle
Un environnement favorisant l'apprentissage, la motivation et le bien-être	Poser des actions qui favorisent l'adoption de comportements positifs, de saines habitudes de vie, un climat empreint de bienveillance et le bien-être dans l'ensemble des établissements et des services du CSSDS	Prioriser le développement affectif des élèves en instaurant une structure apaisante et sécurisante.	Réduire le pourcentage d'élèves ayant des gestes de violence physique ou verbale.	Baromètre	Moins de 20%	2021-2022 : 34% Baromètre (entre janvier 23 et mai 23) voir page suivante
			Départir les besoins affectifs VS les besoins d'apprentissage pour offrir le bon service à l'élève.	Ràl Taux de réussite	Augmentation du taux de maîtrise (70% et plus) au sommaire	Voir les deux prochaines pages
		Favoriser la pratique de saines habitudes de vie	Augmenter les activités physiques en plein air et de plein air	Nombre de sorties Planification annuelle des activités en plein air.	En plein air = 1h aux deux semaines De plein air = 15h par année	Aucune donnée
			Donner des outils aux élèves pour s'alimenter et gérer son stress	Nombre de capsules santé	Une capsule par mois	Aucune donnée
La réussite scolaire de toutes les personnes.	Augmenter le nombre d'élèves dont le résultat est au-dessus de 70 % en français lecture et écriture et en mathématique résoudre et raisonner.	Accroître et/ou maintenir des compétences élevées en français et en mathématiques chez nos élèves, en utilisant des pratiques pédagogiques probantes.	Accroître ou maintenir les taux de réussite en français lecture et écriture.	Taux de réussite en fin d'année pour chaque niveau	Avoir un modèle Ràl 80% réussite (70% et plus) 15% fragile (entre 60 et 69%) 5% en échec	Voir les deux prochaines pages
			Accroître ou maintenir les taux de réussite en mathématique résoudre et raisonner	Taux de réussite en fin d'année pour chaque niveau	Avoir un modèle Ràl 80% réussite (70% et plus) 15% fragile et moins (entre 60 et 69%) 5% en échec et moins	

À la suite du sondage, nous avons pris cette orientation concernant les devoirs et les leçons :

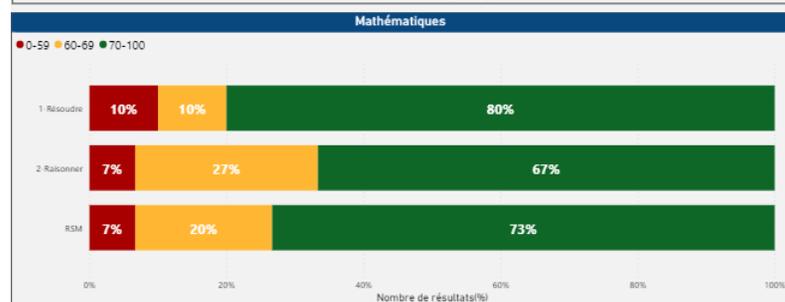
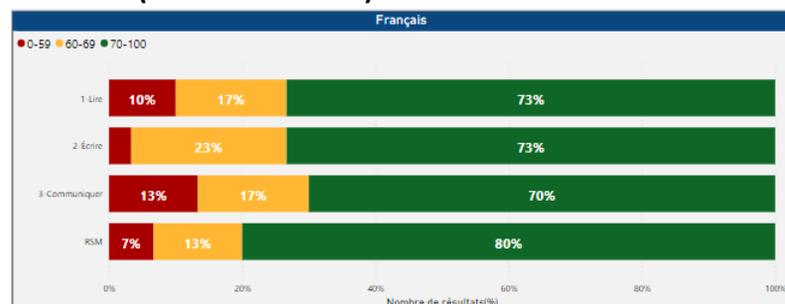
Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Mettre en place des moments en classe pour faire l'étude de la semaine.	Satisfaction des parents	Moins de 25% des parents trouvent les devoirs et leçons être un irritant	27% (sondage en décembre 2022)

Taux de réussite tirés de Power BI

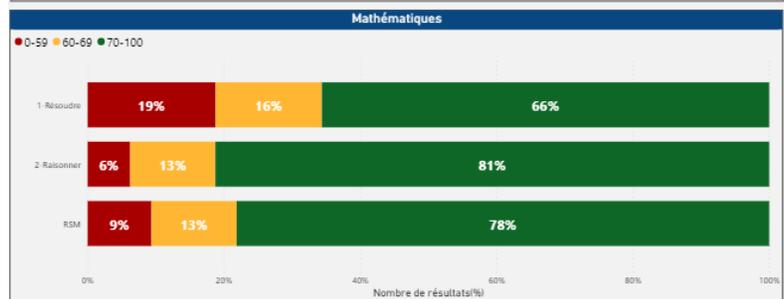
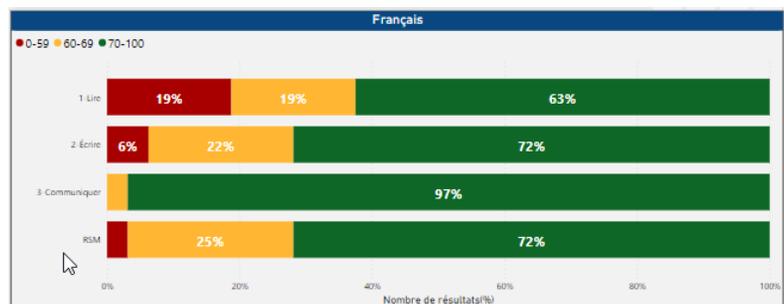
1^{ère} année (2^e bulletin 22-23)



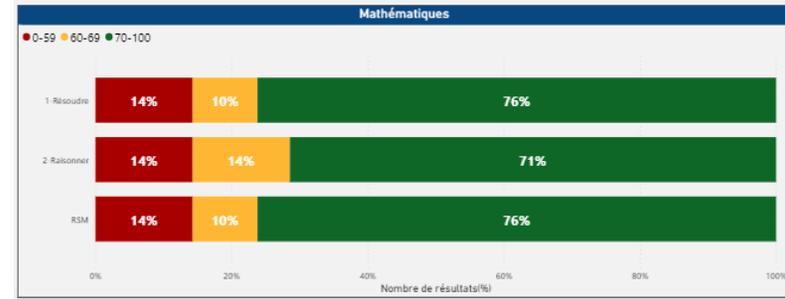
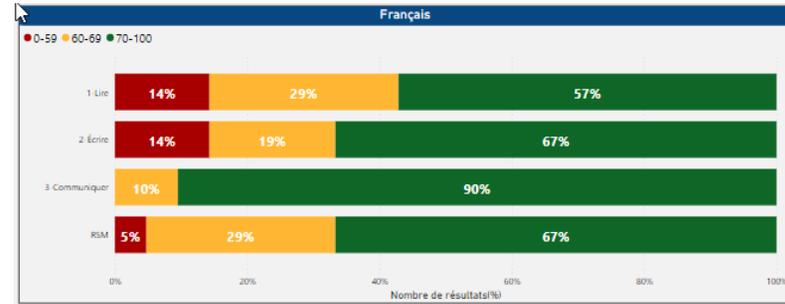
2^e année (2^e bulletin 22-23)



3^e année (2^e bulletin 22-23)



4^e année (2^e bulletin 22-23)



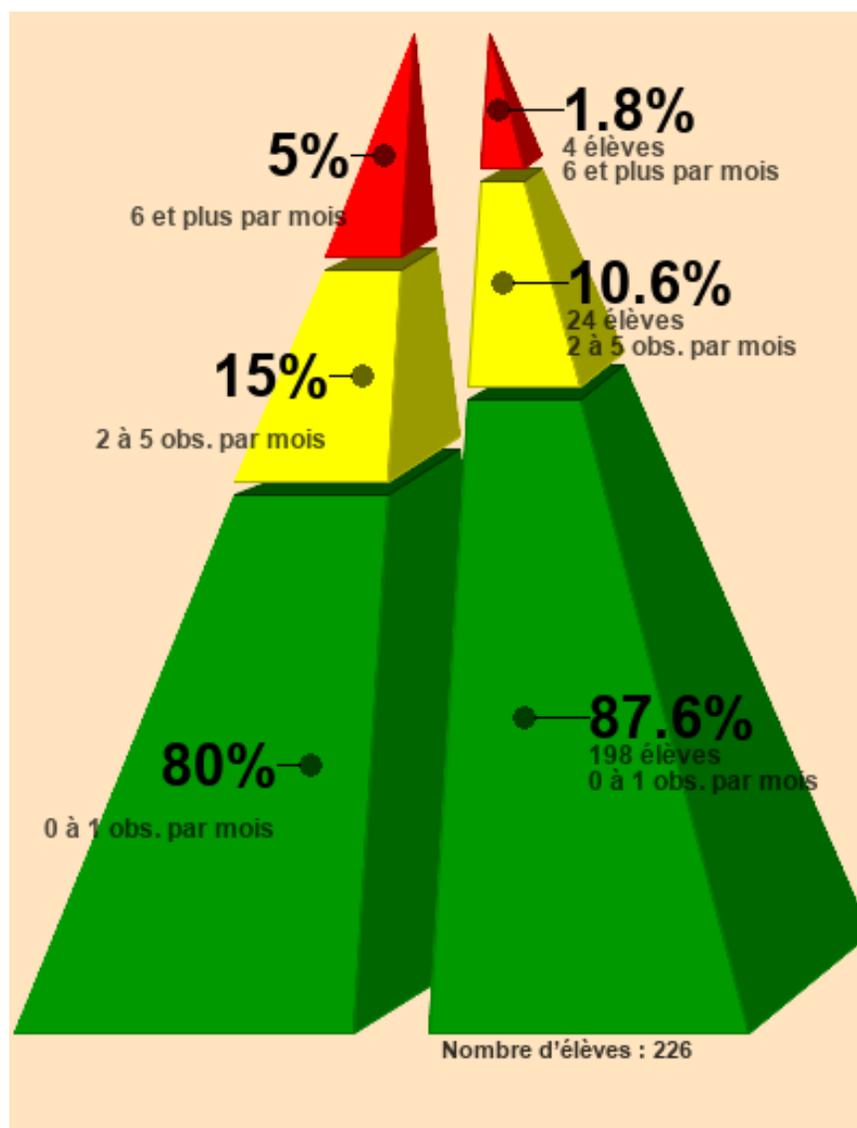
5^e année (2^e bulletin 22-23)



6^e année (2^e bulletin 22-23)



Écarts de conduire tirés du Baromètre de janvier 2023 à mai 2023



8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Pour assurer une transmission efficace du projet éducatif, différents canaux de communication seront utilisés. Les versions longues et courtes (affiche) seront disponibles sur le site internet de l'école. L'affiche sera installée à l'entrée de l'école. Le document sera remis à tous les nouveaux membres du personnel ainsi qu'aux nouveaux parents, en début d'année scolaire 2023-2024.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Une fois que le projet éducatif sera adopté par le conseil d'établissement (juin 2023), l'équipe-école déterminera les moyens qui lui permettront de l'actualiser et d'atteindre ses différents objectifs à la hauteur des cibles identifiées. L'équipe-école fera approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement (LIP, article 96.15) qui les adaptera, au besoin, en fonction des ressources financières, des ressources humaines et de l'évolution des résultats. La direction élaborera des outils de suivi de gestion lui permettant de faire une évaluation périodique de la progression des résultats.

10. Reddition de compte du projet éducatif

Annuellement, le projet éducatif fera l'objet d'une analyse. Les résultats obtenus seront transmis directement à l'équipe-école et au conseil d'établissement. À la suite de cette analyse, les moyens choisis pour l'Atteinte des objectifs seront révisés quant à leur efficacité et, au besoin, seront modifiés.